

Commission de Suivi de Site (CSS) EPC France - commune de Cabriès réunion du 16 février 2021

- Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLEANTS, SUIVANT ARRETE PREFECTORAL DU 1 FEVRIER 2021

COLLEGE « ADMINISTRATIONS »

CASSETTE Bruno	SOUS-PREFET D'AIX-EN-PROVENCE	Représenté
PELOUX Jean-Philippe	DREAL PACA - UT 13	Présent
COUSTES Françoise	ARS - DT 13	Représentée
VARGELLI Philippe	DDTM	
SZROJT Myriam	DIRECCTE- UT 13	
PETIT Jean-Denis	SIRACEDPC	

COLLEGE « COLLECTIVITES TERRITORIALES »

Titulaires

VENTRON Amapola	MAIRE DE CABRIES / PRESIDENTE	Présente
SOUCHON Sylvie	MAIRIE DE CABRIES	Présente
MORLOT Frédéric	MAIRIE DE CABRIES	
FARCI Claude	MAIRIE DES PENNES MIRABEAU	Présent
LANGUILLE Vincent	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	
MERCIER Arnaud	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	Présent
FREGEAC Olivier	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	Représenté

Suppléants

ABELA Robert	MAIRIE DE CABRIES	
VARTANIAN Frédéric	MAIRIE DE CABRIES	
MEDJATI Medhi	MAIRIE DE CABRIES	
PATOT Gérard	MAIRIE DES PENNES MIRABEAU	
SLISSA Monique	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	Présente
MALLIE Richard	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	Présent
CIOT Jean-David	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	

COLLEGE « EXPLOITANTS »

Titulaires

ALLIGIER Franck	EPC FRANCE	Présent
ROTH Claude	EPC FRANCE	

Suppléants

LAMBERT Sébastien	EPC FRANCE	
CAPELLO Kevin	EPC FRANCE	Présent

COLLEGE « SALARIES »

Titulaire

BENMERABET Mounir	EPC FRANCE	Présent
-------------------	------------	---------

Suppléant

MIORCEC DE KERDANET Brunehilde	EPC FRANCE	
-----------------------------------	------------	--

COLLEGE « RIVERAINS »

Titulaires

CATTINO Joseph	CABRIES NATURE ENVIRONNEMENT (CNE)	Présent
CHARPENTIER Jérôme	SOCIETE HIPPIQUE DE MARSEILLE	Présent

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CSS DU 5 SEPTEMBRE 2019

Le compte-rendu a été adressé à tous les membres de la commission.

Un vote est demandé par le secrétariat de la CSS pour l'adoption du compte-rendu de la réunion de la CSS du 5 décembre 2019 ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention :

Résolution :
La Commission adopte le compte-rendu la réunion de la CSS du 5 septembre 2019.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 172

MISE EN PLACE DE LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE A LA SUITE DE LA MODIFICATION DE L'ARRETE PREFECTORAL

ÉLECTION DES NOUVEAUX MEMBRES DU BUREAU

Pour donner suite à la modification de l'Arrêté préfectoral, il est nécessaire de nommer un nouveau président ainsi qu'un nouveau membre pour le collège collectivités.

Madame Ventron se propose de remplacer M. Hervé Fabre-Aubrespy à la présidence de la CSS en qualité de maire de Cabriès.

Monsieur Pourtain rappelle le rôle du bureau : il est utile pour préparer l'ordre du jour et/ou régler des questions particulières avant leur présentation en commission plénière.

Le bureau est composé du président de la commission et d'un représentant par collège désigné par les membres de chacun des collèges.

Un vote est demandé pour la désignation de Mme Ventron en tant que membre du bureau « collectivités » et en tant que présidente de la commission ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention :

Sont nommés :

Administrations	:	DREAL
Collectivités	:	Mme. VENTRON (Cabriès) (Présidente)
Exploitant	:	M. ALLIGIER (EPC France)
Riverains/Associations	:	M. CATTINO (Association CNE)
Salariés	:	M. BENMERABET (EPC France)

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 172

BILAN DE LA SOCIETE EPC FRANCE DEPUIS LA DERNIERE CSS

Un diaporama est présenté par Monsieur Capello (en annexe).

Glossaire :

CPT : Certificat de préposé au tir

REX : Retour d'expérience

PCA : Plan de continuité d'activité

POI : Plan d'opération interne

EDD : Etude de danger

Précisions :

M. Pourtain : De plus, si l'exercice est organisé au dernier moment, les autres services et institutions pouvant éventuellement apporter leur contribution n'ont pas l'information.

Madame Ventron : Il est plus rassurant pour le maire de savoir que l'entreprise bénéficie de l'expertise du SDIS.

M. Peloux : Concernant le post Lubrizol, beaucoup de nouvelles directives ont été adoptées. Concernant les POI, la nouveauté est que dorénavant tous les sites sont touchés : les sites Seveso seuils haut comme seuils bas doivent maintenant être pourvus d'un POI. Concernant les exercices, les sites Seveso seuil haut doivent réaliser un exercice chaque année et les sites Seveso seuil bas sont tenus de réaliser un exercice tous les trois ans. Les exercices avec le SDIS ne sont pas obligatoires d'un point de vue réglementaire, sauf s'ils sont prescrits dans l'arrêté préfectoral, mais ils sont nécessaires.

Si vous engagez la démarche de planifier un exercice avec le SDIS, vous serez probablement prioritaires du fait que le site soit sensible et que le dernier exercice commun a eu lieu il y a plus de deux ans.

Diapo 13 : Les minuteurs ont été mis en place afin d'éviter de laisser les lumières allumées et ainsi éviter la ronde visant à vérifier qu'elles soient bien éteintes.

Sur le PPRT datant de février 2015 la voilerie était impactée. Depuis, nous avons diminué le timbrage (quantité d'explosif stockée) sur deux dépôts, ce qui représente au total 18 tonnes d'explosif en moins sur le site. (Passage de 70 à 52 tonnes en 2020). L'autorisation que nous avons reçue pour créer un nouveau dépôt à un autre endroit afin de stocker ces explosifs a expiré en février 2020.

M. Alligier : Et à ce jour, il n'est pas prévu de redemander une autorisation.

L'EDD (étude de danger) avait été mise à jour mais ne prenait pas en compte le détimbrage, elle a récemment été modifiée pour le prendre en compte. A ce jour, nous attendons la validation de la DREAL pour la validation de cette mise à jour de l'EDD.

M. Peloux : Elle devrait normalement être validée sous peu.

M. Mallier : Qu'en est-il de la problématique terroriste, notamment concernant le vol potentiel d'explosifs ?

M. Capello : Les dépôts d'explosifs civils sont sûrs car ils doivent répondre à un certain nombre d'exigences en matière de sûreté.

M. Mallier : Il y a eu des vols sur un site militaire assez récemment.

M. Alligier : Le plus gros risque se situe lorsque les explosifs se trouvent sur les carrières, notamment dans les véhicules (seuls). Mais les dépôts quant à eux sont très sécurisés (télésurveillance, détecteurs, ...)

M. Pourtain : Il y a peu de vols lors du transport, les camions sont souvent banalisés.

M. Alligier : Le pictogramme de danger doit tout de même apparaître.

M. Pourtain : Concernant le site d'EPMU auquel vous sembliez faire allusion, le ministère de la défense a débloqué un gros budget pour améliorer la sûreté de ce site.

M. Peloux : Beaucoup de petits dépôts ont été fermés en France car ils ne pouvaient pas se mettre en conformité par rapport aux nouvelles exigences en termes de sûreté. Les dispositifs mis en place pour assurer la sûreté du site y compris les enquêtes de moralité et le traçage des explosifs, en plus des mesures qui ont déjà été citées, permettent de garantir la sûreté du site et éviter les actes de malveillance. Le risque se situe effectivement plutôt sur les carrières et les chantiers lors de la mise en œuvre des explosifs.

M. Mallier : Il est important que nous ayons suffisamment d'informations sur ces questions pour pouvoir mieux communiquer avec la population ensuite.

Mme Slissa : Avant le détimbrage il y avait beaucoup de polémiques au sujet de la voilerie, le jour où les gens ont su que le problème s'était éloigné les choses se sont calmées.

Les plaquettes pourront peut-être sortir avant l'été, cela dépendra de ce que la commune veut faire du document, comment elle souhaite le distribuer et si elle souhaite faire une réunion d'information publique ou pas.

Mme la Maire : Nous avons une application mobile sur Cabriès qui a un franc succès, serait-il possible de mettre l'essentiel de cette information dessus ?

M. Pourtain : Oui, nous allons revenir vers vous pour voir ensemble ce que nous pouvons faire. Le financement de la campagne incombe à l'exploitant dans le périmètre PPI. Mais si le maire souhaite distribuer ces documents au-delà de cette zone et prend donc en charge la distribution, l'exploitant peut peut-être alors consentir à imprimer plus de documents.

INFORMATION SUR LE PPI

La voilerie est sortie du périmètre grâce au detimbrage, il n'y a donc plus de risque de bris de vitre dans le quartier de la voilerie ni à plan de campagne.

Concernant les exercices PPI, des tests ont été effectués sur l'alerte mais aucun exercice grandeur nature n'a été réalisé.

D'après nos informations, aucun exercice PPI n'est prévu sur Cabriès en 2021.

Au sujet du PPRT, une quarantaine de maisons sont concernées par les zones d'effet. La métropole accompagne les riverains dans la réalisation des travaux. Obligation d'avoir réalisé les travaux au 1^{er} janvier 2024 (échéances modifiées par la loi de finance 2021 qui a modifié le code de l'environnement).

M. Pourtain : Le bureau d'étude va réaliser les visites pour évaluer les travaux ?

M. Peloux : Le marché subséquent pour réaliser ces travaux n'a pas encore été passé pour ce PPRT.

M. Charpentier : J'avais remarqué sur une de vos cartes des périmètres avec des cercles concentriques, de quoi s'agissait-il ?

M. Peloux : Il s'agit effectivement de la carte de zonage réglementaire du PPRT.

M. Pourtain : Pour les sites pyrotechniques le périmètre du PPI est le même que celui du PPRT.

M. Charpentier : Il me semble que nous avons un de nos bâtiment dans le périmètre du PPRT, dans ce cadre, comment allons-nous être informés de la marche à suivre ?

M. Capello : Vous allez être contacté par le bureau d'étude qui aura remporté le marché. Il encadrera la réalisation des diagnostics, la réalisation des devis, le suivi du chantier.

AUTRES QUESTIONS.

M. Cattino : Qu'en est-il de la sécurité des détonateurs ?

M. Peloux : Le détonateur rentre dans la même catégorie que les explosifs, ils font l'objet du même niveau de vigilance.

Les différents points de l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion se termine à 15h56. Madame la Maire remercie tous les participants pour leur présence.

La Présidente de la css



Amapola VENTRON
Maire de Cabriès



Réunion CSS 16/02/2021

EPC FRANCE

Bilan 2019-2020

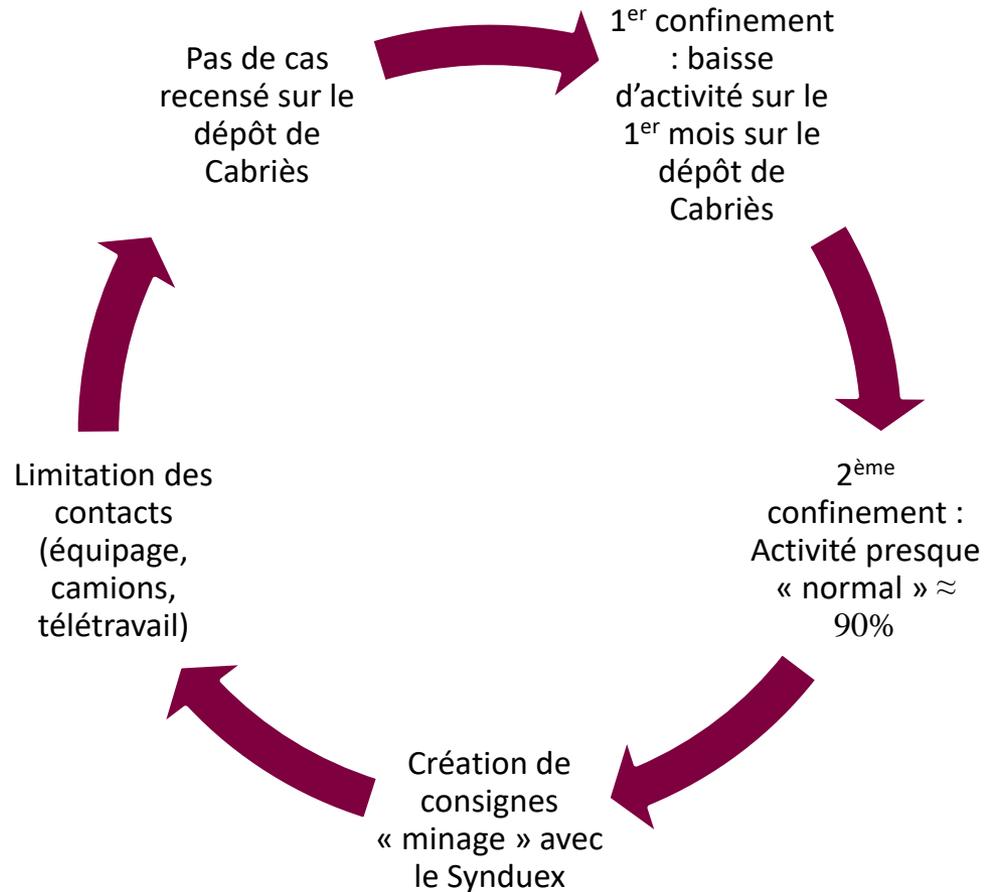
3 régions avec
3 QHSE

Investissement :
Automatisation
de la chaîne
d'émulsion sur
SMC

Partenariat avec
Delair pour 3D ;
Contrats Exports
:
Sous traitance
avec Eiffage
pour un barrage
en Côte d'Ivoire
et une carrière
en Mauritanie

SGS mature ;
Environnement
: Réduction des
déchets de
GRV issus de
matrice ;
Orientation
Cycle de vie

Contexte sanitaire



BILAN du SGS

Systeme de Gestion de
la Sécurité

Revue de direction Aout 2020

- **Bilan des Audits et Inspections (DREAL, IPE, AFAQ, DIRECCTE, ...)**
- **Bilan des actions et des indicateurs 2019**
- **Bilan des accidents du travail – actions correctives**
- **Bilan des RI (remontées Informations et des REX (retour d'expérience)...**

Performance et l'efficacité du système de management :

Sur la base de 118 exigences des référentiels applicables, nous avons évalué notre conformité et notre réalisation. Notre autodiagnostic fait émerger un niveau de conformité et de réalisation **convaincant**.

Performance du SGS

Informations sur le Système de Gestion de la Sécurité

Responsable : Claude ROTH

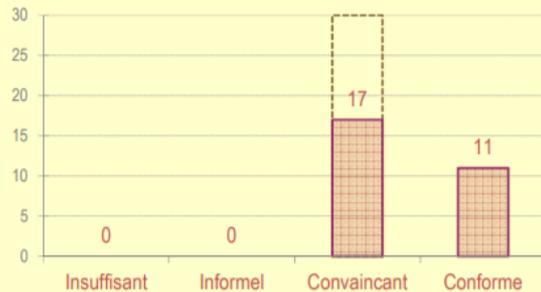
Informations sur l'Autodiagnostic

Date de l'évaluation : 14 août 2020

Responsable : Claude Roth

TABLEAUX DE BORD sur les niveaux de CONFORMITÉ et de RÉALISATION)

Niveaux de CONFORMITÉ des exigences du SGS

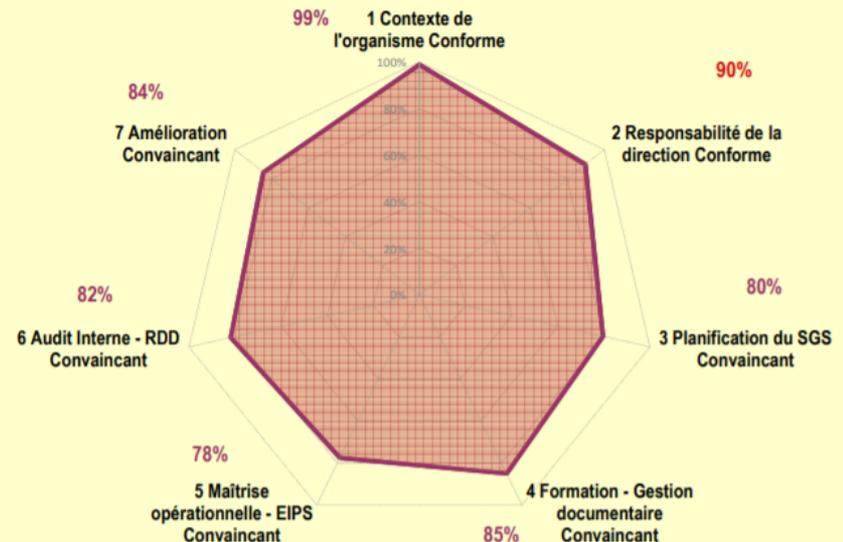
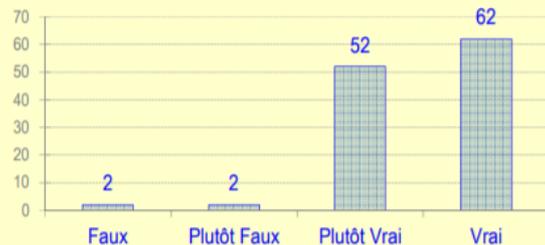


Niveaux de CONFORMITÉ et de REALISATION

Moyenne générale : **85%** **Convaincant**

Conclusion :
Les exigences sont formalisées, réalisées, améliorées et tracées - reste à bien communiquer

Niveaux de VÉRACITÉ quant à la RÉALISATION des 118 critères d'exigence



Evolutions 2019-2020



➔ Renouvellement des certifications pour 3 ans ISO 9001 (Qualité); ISO 14001 (Environnement); ISO 45001 (Sécurité – santé)



➔ Maintien de la certification 22301 - PCA

Actions de formation

La Classification ADR
(Matiers dangereux)

<p>Classe 1 Matiers explosibles</p> 	<p>Classe 2 Gaz</p> 	<p>Classe 3 Liquides inflammables</p> 
<p>Classe 4.1 Matiers solides inflammables et matiers auto-réactives</p> 	<p>Classe 4.2 Matiers solides à l'inflammation spontanée</p> 	<p>Classe 4.3 Matiers hydro-réactifs</p> 
<p>Classe 5.1 Matiers comburants</p> 	<p>Classe 5.2 Peroxydes organiques</p> 	
<p>Classe 6.1 Matiers toxiques</p> 	<p>Classe 6.2 Matiers infectieux</p> 	
<p>Classe 7 Matiers radioactifs</p> 	<p>Classe 8 Matiers corrosifs</p> 	<p>Classe 9 Matiers et objets divers dangereux pour le ferrisnement</p> 



→ Formations réglementaires (ADR,CPT,CACES)

→ Formations internes – Formation EE et analyse du risque au poste de travail (07 plans de prévention réalisés) ; Esprit d'équipe et CAP Santé en mode dégradé (entre les deux confinements)

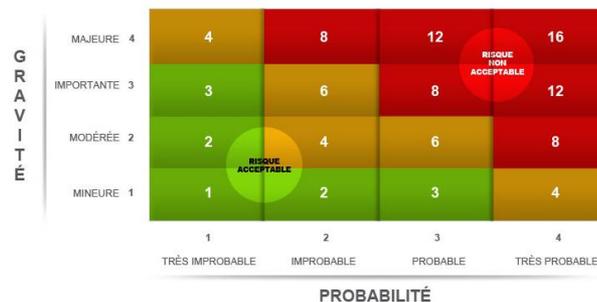
→ Formation continue en réunion mensuelle (4 cette année): Sécurité (Qualité , Environnement, Sureté, Transport).

EPC FRANCE



Audits et Inspections

- DREAL – Inspections réglementaires le 26/11/2019 et le 15/12/2020
- Vérifications réglementaires électricité et moyens de manutention
- Audits internes : procédures → EIPS, SGS
Evaluation Risques Majeurs : juillet 2019 et Décembre 2020



Actions de Contrôles et Vérifications

- Contrôle des extincteurs
- Contrôle et maintenance des installations de télésurveillance
- Suivi et enregistrement des EIPS (Eléments Importants Pour la Sécurité, MMR)
- Alerte météo orage-foudre depuis 2018



Accident(s) du travail

→ 0 accident du travail en 2019 et 2020

RETOUR EXPERIENCE

→ REX : 1 REX en 2019 et 5 en 2020

Faits marquants



Réalisation d'exercices POI en situation dégradée (en dehors des heures ouvrées en décembre 2019 et décembre 2020) conformément à la demande de la Préfecture suite à l'incident Lubrizol

Améliorations

Réfection de la piste d'accès aux dépôt B et C

Mise en place de minuteurs automatiques situés à l'extérieur des dépôts

Réexamen quinquennal de l'EDD approuvé avec le détimbrage du 4 février 2020

Relevé drone des dépôts afin de s'assurer de la conformité des merlons

Recyclage par le QSE de la formation POI/PPI au DOI et l'adjoint DOI en novembre 2020

Bilan 2019-2020



**Bilan positif en progression:
bonne adaptation du
détrimbrage de l'APC
Limitation de l'impact Covid
en 2020 \approx 90% de 2019**



**Merci de votre
attention**





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission de Suivi de Site

« EPC Cabriès »

16 février 2021



Ordre du jour

- Quorum
- Approbation du compte rendu de la CSS du 5/09/2019
- Désignation des membres du bureau
- Présentation par EPC des bilans annuels de 2019 et actions menées et faits marquants depuis la dernière CSS
- Bilan de l'inspection des installations classées depuis la dernière CSS
- Questions diverses
 - Information du public
 - Information sur le PPI



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1. Quorum



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. Approbation du compte rendu de la dernière CSS



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3. Désignation des membres du bureau



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4. Présentation des bilans annuels, des actions menées et faits marquants depuis la dernière CSS



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

5. Actions de l'Inspection des Installations Classées depuis la dernière CSS

Actions de contrôle

- Contrôle des exploitants à plusieurs niveaux :
 - Inspections sur le terrain
 - Programmées (programme pluriannuel de contrôles),
 - Inopinées (inspections, exercices POI/PPI),
 - Circonstanciées (accidents, incidents, plaintes, épisodes de pollution, etc.).
 - Contrôles inopinés sur les rejets
 - Au travers de laboratoires mandatés par la DREAL
 - Sur les émissions atmosphériques, aqueuses et les tours aéroréfrigérantes
 - Inspection sur pièces
 - Plan de défense incendie,
 - Etc.
 - *Certains produits de sortie (ex : lettre de conclusion) visibles sur : <https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees#/>*

Actions d'autorisation / réglementation

- Autorisation de nouvelles installations
 - Instruction des demandes d'autorisation pour les régimes A, E
Définition droits et obligations -> arrêté préfectoral (AP)

- Encadrement de l'évolution des sites
 - Modifications substantielles / non substantielles -> APC

- Démarche de réduction constante des risques et des nuisances
 - Réexamen périodique conformément à la directive IED
Réexamen quinquennal des études de dangers pour les Seveso Seuil Haut
 - Examen d'études des risques sanitaires
 - Etc.

*Certains produits de sortie (ex : lettre de conclusion) visibles sur :
<https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees#/>*



Actions de la DREAL 2019-2020

- **Instructions et décisions administratives :**
 - Aucun AP / APC depuis la dernière CSS
 - Réexamen de l'étude de danger remise en fév 2020: en cours d'examen
 - Recensement Seveso (tous les 4 ans)

- **Dernières inspections réalisées :**
 - **29/11/2019** : suivi des écarts précédents, gestion / connaissance des stocks, POI
 - **Aucun écart réglementaire**
 - 13 observations : installations électriques, contrôles réglementaires, étude de dangers, formation à la fonction de DOI etc.

Les observations ont été soldés lors de la visite du 15/12/2020
 - **15/12/2020** : suivi des écarts précédents, conditions de stockage sur les dépôts A et B
 - **Aucun écart réglementaire**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

7. Points divers



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

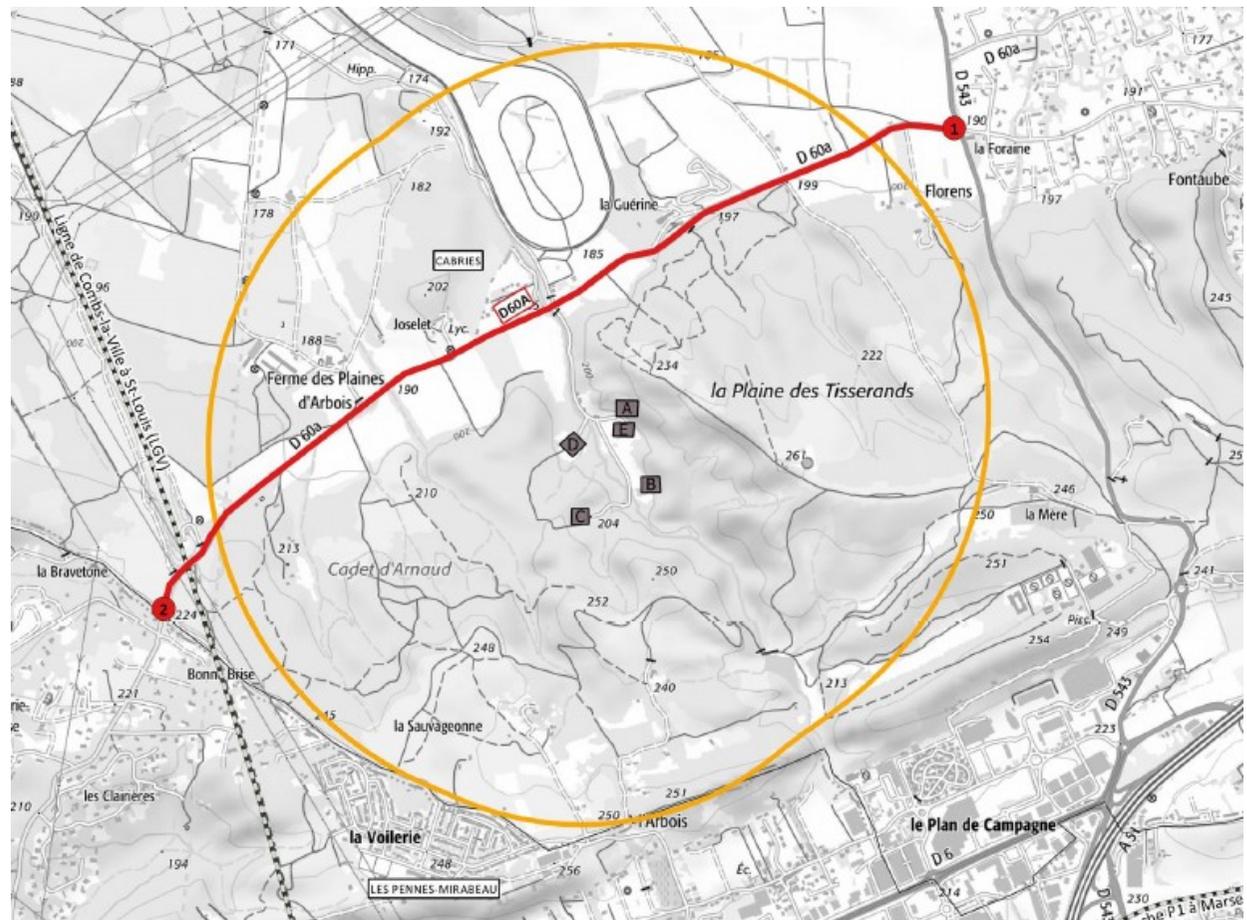
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Information du public

Point sur les PPI

- Révision approuvée par arrêté préfectoral du 22/01/2020

Evolution du périmètre en lien avec la nouvelle connaissance du risque et les réductions de risque opérées dans le cadre du PPRT





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR^D**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci pour votre attention

